Ensemble, vivre Mougins

Ballade dans mon Mougins

-2- DOSSIER DÉPLACEMENTS

Comment se déplacer entre Mougins et Sophia ?

2-1 Que fait le Conseil Général 06 ?

La route RD 98 de Mougins à Sophia Antipolis les Bouillides : plusieurs kilomètres de bouchon matin et soir.

COMPTAGES : Routes Départementales TMJA 2005 (trafic moyen journalier)

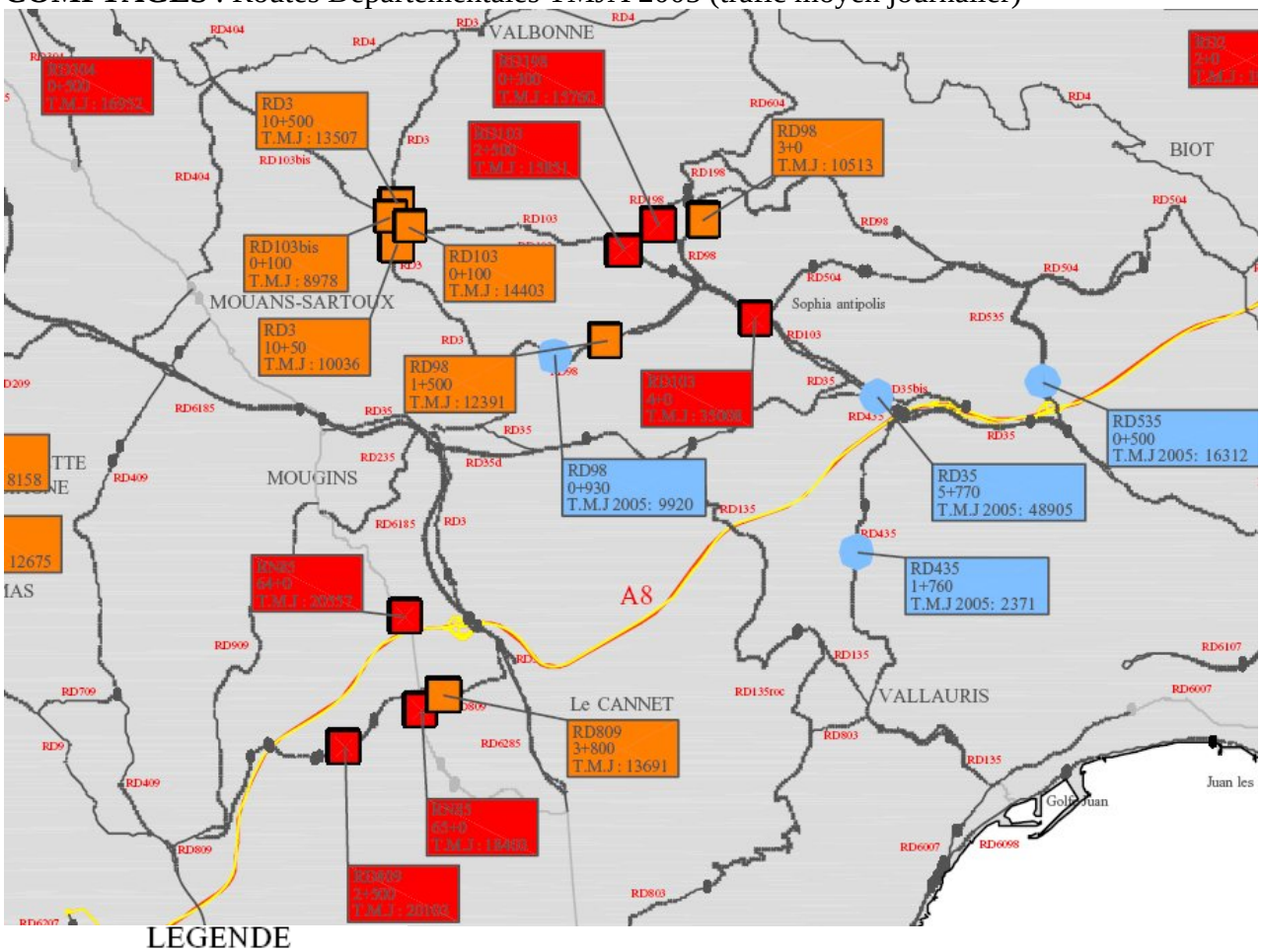

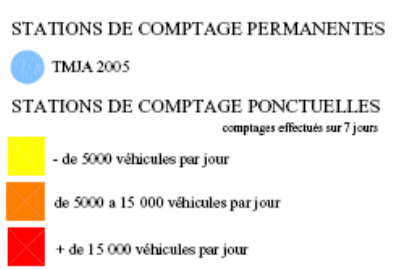

Conséquence de la politique du tout routier :
Les itinéraires entre Mougins et Sophia sont en orange ou en rouge ; c'est-à-dire à la saturation.
RD 98 12 391 véhicules par jour

Le plan routier du Conseil général (voir sur le site CG06)
De nombreux projets sont prévus autour de Sophia : un programme routier qui ne parviendra pas à résorber les problèmes d'autant que la technopôle doit s'agrandir.

2-2 Les Plans de Déplacements Urbains

Mougins ne s'est pas inscrit dans un projet intercommunal pour les déplacements urbains.
Au sud les communes de Cannes et du Cannet ont élaborés un PDU plan de déplacement urbain, à L'est la CASA a établi aussi son PDU. Entre les deux Mougins reste absent et les Mouginois devront de plus belle utiliser leur voitures pour le moindre déplacement.

(a) PDU Cannes Mandelieu Le Cannet
Le dossier est d'une grande faiblesse seul le principe d'une ligne de transport en site propre TCSP figure entre Cannes Le Cannet Rocheville qui se termine par une flèche sur la N85 en direction de Mougins. Ce projet risque de devenir un couloir bus sur quelques tronçons.

(b) PDU de la Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis (CASA).
L'enquête publique vient de se terminer.
Le dossier met fortement en avant les améliorations routières en liaison avec le plan du CG06.
Les modes doux (vélos et marche à pied) sont présentés dans un schéma peu explicite et les itinéraires cyclables devront être bien mieux étudiés pour s'adapter au terrain et aux besoins.
Un réseau de pistes cyclable n'est efficace que s'il est continu, bien matérialisé et si possible séparé de la route par un terre plein ou une barrière. Les liaisons vers Mougins devront être mieux définies.
Les Transports en commun : L'objectif d'augmentation de la part des transports en commun est peu ambitieuse.
Le réseau TCSP : Le transport en commun en site propre est inscrit dans la liaison Antibes Sophia avec sa prolongation vers Mouans Sartoux de manière à relier Sophia aux deux gares de part et d'autre et faire la jonction avec la ligne ferroviaire Cannes-Grasse.
Cette desserte améliorerait grandement l'accès vers la technopôle depuis l'ouest du département.
La commune de Mougins aurait tout à gagner en s'engageant dans ce projet.

2-3 Les dessertes de Sophia Antipolis vu par la DDE
(dossier du contournement routier de Nice)

Propositions de desserte de Sophia Antipolis formulées par la DDE 06
[DDE 06/CRN/FT3 (2006)]

2-4 Que dit la Directive Territoriale d'Aménagement des Alpes Maritimes (DTA 06) :

DTA page 111 sur le Parc de Sophia

« En 2001, 110 hectares environ, soit moins de 20 % des espaces dédiés aux activités restent à aménager. En tenant compte des capacités résiduelles existantes, le nombre d'emplois du parc, de l'ordre de 23 000 en 2001 devrait excéder 35 000 à terme. Il convient donc de poursuivre les réalisations améliorant l'accessibilité du site, par des transports en commun articulés sur la voie ferrée littorale au niveau des gares d'Antibes et de Biot et dans

le domaine routier, en réalisant à Biot, sur l'autoroute A8, un échangeur qui a déjà fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique. »

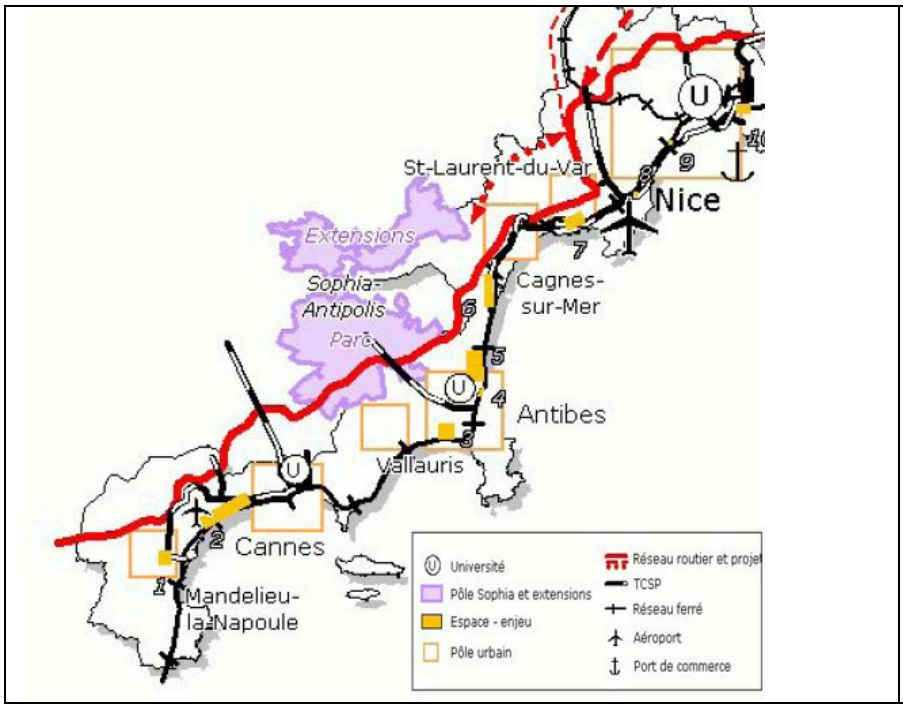

extrait DTA
page 82
Littoral : centre restructuration et infrastructures

2-5 Mougins et son PLU

Ce que l'association EVM écrivait au commissaire enquêteur à propos du traitement de la question des déplacements dans le PLU :

> *« …Dans le domaine des déplacements le projet de PLU est d'une grande pauvreté ; il n'est accompagné d'aucune étude de PDU (Plan de Déplacements Urbains) qui pourtant a été traité par les communes voisines du Cannet et de Cannes jusqu'à la limite de la commune de Mougins.*
> *Le système mouginois continue à favoriser à outrance l'usage de la voiture particulière alors que le temps est venu d'économiser l'énergie fossile et de limiter les émissions de gaz à effet de serre.*
> *Le réseau routier principal est saturé bien au-delà des heures de pointe. Pour s'en sortir, les véhicules empruntent les chemins de traverse trop étroits et sans sécurité, situation qui aggrave les relations entre riverains et automobilistes.*
> *Le PLU ne montre pas de projets concrets pour résoudre ces problèmes de trafic et apaiser réellement la circulation.*
> *Aucune indication ne permet d'espérer un développement des transports en commun.*
> *Il n'existe pas de schéma cohérent pour un véritable réseau cyclable sécurisé reliant les pôles d'attraction de la commune. »…*

2-6 Conclusion :

Pour sortir de l'impasse du tout voiture et des limites à son développement future, saturation du réseau, pollution, problème des carburants l'issue doit être recherchée d'urgence dans la mise en place d'un véritable système de transport en commun capable de motiver les usagers avec l'augmentation des fréquences de passage et des plages horaires.
Parallèlement, tous les modes alternatifs à la voiture doivent être développés et privilégiés.
A Mougins tout particulièrement cette volonté est absente tout comme la recherche des solutions avec les autres collectivités.
Les progrès dans ce domaine dépendent de sa prise en main par la population qui devra être plus exigeante et déterminée envers les décideurs.

Document établi par Pierre Desriaux
Président de « Ensemble, Vivre Mougins »